

CT « Personnels et Missions » de la DGCCRF

**Délais non respectés, documents non transmis,
ton hautain et irrespectueux, méconnaissance des dossiers, ...
De mémoire de CT à la DGCCRF, JAMAIS nous n'avions ressenti un tel mépris
et une telle déconsidération de la part de l'administration, tant sur la forme que sur
le fond.**

« Asseyez-vous !!! »

Drôle de façon d'ouvrir une réunion de « dialogue social » ! Pourtant, c'est bien avec cet ordre que André Schwob, n°2 de la DGCCRF, a « lancé les hostilités »¹ ...

A défaut du traditionnel et bienveillant tour de table de serrages de mains, zappé par un trio directionnel qui avait manifestement mieux à faire que de consacrer sa journée aux enjeux de la DGCCRF avec les représentants des personnels (la DG avait une autre réunion prévu l'après-midi et était donc pressée d'« expédier » ce CT convoqué à 10 heures du matin).

Ce premier Comité Technique « Personnels et Missions » de l'année se réunissait une semaine après une première convocation boycottée par les 3 premières organisations syndicales de la DGCCRF : SOLIDAIRES, CFDT et CGT.

Pour autant, les raisons de ce boycott n'avaient pas été corrigées par l'Administration : pas plus de document de travail que la semaine dernière, seuls le bilan social, le bilan de la formation et la décision sur les listes de diffusion internet avaient été communiqués. Aussi, sans surprise, SOLIDAIRES a donné le ton dans sa déclaration préalable (cf. PJ) : pas question d'aborder des points aussi importants que les effectifs, Action Publique 2022 ou la déontologie sans aucun document préparatoire !

Pour SOLIDAIRES, une telle attitude est inadmissible et marque, fondamentalement, une défiance vis-à-vis des agents et de leurs représentants.

De plus, concernant les thématiques « AP 2022 » et « Missions et Organisation », nous exigeons de la Directrice Générale un positionnement clair sur les choix défendus par la Direction Générale et le Ministre, avec des documents à l'appui. Cela fait trop de temps que nos dirigeants bottent en touche sur l'air du « faites-nous-confiance »...



« Mais oui ! Aie confiance, petit agent de la CCRF ! »

¹Nous vous épargnerons les pénibles échanges qui ont suivi sur la répartition des chaises, la salle prévue étant trop petite pour le nombre de participants.

La Directrice Générale a commencé par un *mea culpa* assez étrange au sujet du manque de réunions du CT Personnels et Missions, en évoquant « *trop de sujets pas encore arbitrés* », « *des équipes de la sous-direction 2 très prises par les élections²* », et en se cachant derrière le nombre important de « *nouvelles têtes [directionnelles] autour de la table* », ils ne sont là « *que depuis moins d'1 an* » nous dit la DG (!!!)

SOLIDAIRES en déduit donc qu'à chaque prise de poste, chaque agent bénéficiera désormais d'une petite année « tranquille » avant qu'on ne puisse lui demander de rendre des comptes ! Merci madame la Directrice nous saurons le rappeler lors d'éventuels recours³ !!!

Sur le fond, la Directrice Générale n'a pas répondu aux demandes des OS de retrait des points à l'ordre du jour, et a refusé de transmettre les remontées des directions sur les propositions des préfets (renvoyant aux services du premier ministre, puisqu'elle n'en est pas destinataire) et celles issues des réunions qu'elle avait elle-même fait organiser (mais en nous promettant une synthèse **dont nous ne voulons pas car la DG aura fait son tri !!!**).

Si les organisations syndicales étaient venues avec leurs questions, la directrice générale était venue avec un début d'argumentaire sur :

- La sécurité sanitaire des aliments : l'idée d'une « police unique » regroupant des agents DGAL et DGCCRF ne serait pas celle retenue à ce jour par le Ministre. Néanmoins, la piste la plus avancée concernerait la mise en place d'une structure « chapeau » (type agence) permettant *a minima* la coordination des contrôles par la DGCCRF, la DGAL et la DGS.
Cette structure pourrait également être compétente sur les sujets tournant autour de la nutrition, dont le nutri-score (que les industriels ont vidé de sa substance, ce qui n'en fait pas un thème très porteur, mais passons) ;
- La perte de missions : les prochaines réunions interministérielles ne concerneraient pas, pour le moment, le DGCCRF, à part des « ajustements ». Un tel degré de précisions n'est pas de nature à rassurer SOLIDAIRES ;
- Les propositions des préfets : Virginie Beaumeunier a indiqué que les différentes remontées des préfets contenaient des propositions de natures très diverses³, certaines ne correspondant pas à sa vision des choses ...
- Ses projets : elle a annoncé des pistes qui ne sont pas vraiment des nouveautés : mutualisation, fonctionnement en réseau, interdépartementalité, et bien sûr l'expérimentation Bourgogne-France-Comté et la (re)création du secteur du Havre, tout en précisant qu'il n'y avait rien de neuf dans ces deux dernières situations.

Une interruption de séance a alors été demandée côté syndical, donnant lieu à une déclaration unitaire SOLIDAIRES, CFDT et CGT prenant acte de ce que l'intervention de la DG n'était pas à la hauteur des enjeux, et annonçant que ces organisations ne participeraient donc pas à ce Comité Technique.

En réponse, la Directrice générale a indiqué que le point sur le guide de déontologie était retiré, et a reconnu que le terme « charte » sur l'ordre du jour n'était qu'une coquille, ... une de plus ! À l'image du sérieux porté à la préparation de ce CT !!!

A la suite de cette dernière déclaration unitaire, SOLIDAIRES a demandé le retrait de propos totalement déformés voir erronés de son représentant dans le PV du conseil d'établissement de l'ENCCRF.

²Et hop ! on rejette la responsabilité sur les agents !

³Donc, la DG les a bien reçues... mais ne les aurait pas encore toutes lues !

M. Schwob s'est pris à nouveau d'une crise d'autorité et a alors donné ordre aux représentants de SOLIDAIRES de se taire (si, si !!!) et de quitter immédiatement la salle, puisque le CT était désormais fini pour les 3 syndicats cités plus haut.

N'acceptant pas ce type de procédé, les élus SOLIDAIRES ont tenu à répondre vertement à ce monsieur.



R.I.P. le dialogue social !

La Directrice Générale a indiqué avant notre départ qu'elle prenait en compte notre demande.

Pour SOLIDAIRES, une telle attitude et une désinvolture dans le traitement des agents DGCCRF et de leurs missions est inadmissible !

La Directrice Générale ne doit pas se limiter simplement, comme elle s'y est engagée pour 2019, à réunir plus souvent les instances de « dialogue social » de la DGCCRF mais y donner du contenu, du fond et respecter les formes.

Les représentants SOLIDAIRES ne viennent pas pour écouter la bonne parole, mais pour faire remonter ce qui se passe dans les services, les remarques et les propositions des agents, débattre et défendre ses positions sur les missions, l'organisation, les personnels, les conditions de travail, ...

SOLIDAIRES entend bien faire changer l'administration tant de cap que de méthode !

